

Point 9 - Résolution de M. Marc Perrenoud

*Le Conseil de l'Université de Lausanne invite la Direction de l'Université à faire savoir aux instances fédérales concernées qu'il soutient la pétition nationale « Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique: de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail ».*

## **PÉTITION ADRESSÉE A L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE**

### **Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique: de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail**

Les signataires font appel à l'Assemblée fédérale pour l'adoption de mesures concrètes visant à protéger la santé et la vie familiale du personnel scientifique, améliorer ses conditions de travail et garantir la qualité des connaissances produites. À ce titre, la mesure suivante nous semble indispensable: **la création d'un nombre conséquent de postes stables pour les chercheur-euse-s post-doctoraux-ales.**

Les positions académiques doivent être diversifiées par la création ou l'expansion d'un statut stable, situé entre les assistant-e-s doctorant-e-s et les chaires professorales. Assurer la stabilité de ces postes et leur financement dans la durée implique de «convertir les catégories de postes jusqu'à présent à durée déterminée en postes à durée indéterminée et réduire les ressources destinées aux projets de recherche en faveur d'un financement de base des hautes écoles accru» [1], comme le suggère l'Académie des sciences humaines et sociales (ASSH) dans son rapport *Next Generation*. L'Assemblée fédérale doit adresser un message clair aux établissements d'enseignement supérieur, à leurs instances représentatives et au Fonds national suisse (FNS) pour que les politiques d'engagement et de promotion de la relève soient réformées avec l'objectif de créer un nombre conséquent de postes stables, accessibles le plus rapidement possible après l'obtention du doctorat.

[1] Académie suisse des sciences humaines et sociales (2018). *Next Generation: pour une promotion efficace de la relève*. Swiss Academies Reports 13 (2), p. 44.